

DRM.M.A. 20/8/83

83/1013 du 8/12/83

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
LE MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE

SECRET n° 83/1013 du 8/12/83  
portant titularisation et nomination  
des Professeurs de Lycée  
Stagiaires des cadres de la catégorie A, hiér-  
archie I des Services Sociaux (Enseignement) de  
la République Populaire du Congo au titre de  
l'année 1983.-

DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE

DIRECTION DU PERSONNEL ET DES  
AFFAIRES ADMINISTRATIVES

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

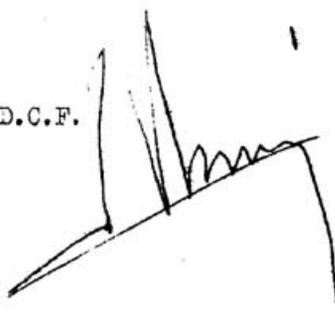
SERVICE DU PERSONNEL

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;
- (/u l'arrêté n° 2007 du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret 62/130/IF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15.62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret 64/165/FP-BE du 22.5.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo ;
- (/u le décret 65/170/FP-BE du 25.6.65 réglant l'avancement des fonctionnaires ;
- (/u le décret 63/81/FP-BE du 26.3.63 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
- (/u le décret 67/304/MT.DOT du 30.9.67 modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret 64/165/FP-BE du 22.5.64 FIXANT le statut commun des cadres de l'Enseignement
- (/u le décret 79/154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le décret 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret 83/320 du 3.5.83 portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;
- (/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire en date du 17 Juin 1983.

D.F.P. 

D.G.B. 

D.C.F. 

ARTICLE 1er : Les Professeurs de Lycée Stagiaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseignement) de la République Populaire du Congo dont les noms et prénoms suivent sont titularisés et nommés au 1° échelon de leur grade Indice 830 ACC = néant.

- TCHIKAYA P/C du 8.02.83 en Service à Brazzaville
- MTSIKASSOULBA Patrice P/C du 19.02.83 en Service à Brazzaville

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 8 Décembre 1983

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU  
GOUVERNEMENT

LE MINISTRE DE L'EDUCATION  
NATIONALE

-Antoine Ndinga-Oba.-

-Colonel Louis SYLVAÏ-GOMA.-

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA  
PREVOYANCE SOCIALE

LE MINISTRE DES FINANCES

Bernard CCÉMO MATSIONA.-

-Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

APPLIATIONS :

JURPC.....	1	
MEH.....	2	
DGAS.....	2	
DFAA.....	4	
DFP.....	2	
DGE.....	2	
DCF.....	2	
B/SOLDE.....	1	E/C.....5
CP-MEN.....	1	DOSSIER/DPAA.....1
FETRASSEIC.....	1	INTERESSE.....1